

## AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021, à 19 h 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure no 91-2021.

### Nature et effets :

- La demande consiste à autoriser une superficie de plancher de 114.82 mètres carrés pour l'ajout d'un logement supplémentaire à l'habitation unifamiliale isolée. Selon les dispositions de l'article 283 du règlement de zonage #356-2011, la superficie maximale de plancher d'un logement supplémentaire est fixée à 50 mètres carrés. Conséquemment, il s'agit d'une dérogation de 64.82 mètres carrés.

### Identification du site concerné :

- 594, chemin St-Robert à Saint-Robert, lot 4 667 554 du cadastre officiel, zone A-322.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juin, à 19 h 30 par correspondance

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 18 mai 2021.



---

Nathalie Lussier,  
Directrice générale/secrétaire-trésorière